



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 120256

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les propositions exprimées dans le rapport d'information pour une meilleure prise en charge des urgences médicales. Soulignant la nécessité de développer l'articulation entre les urgences et les services d'hospitalisation, le rapporteur suggère d'approfondir la protocolisation des décisions pour une hospitalisation, de faire figurer dans le projet d'établissement les procédures d'hospitalisation des patients pris en charge aux urgences et de fixer un délai maximal d'attente d'un lit d'hospitalisation. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120256

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2336